

# RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

Les chiffres clés des collèges en Haute-Saône  
avec déclinaison pour le collège de Lure

- **Prévision d'effectifs au 2 juillet : 10 151 collégiens répartis dans les 24 collèges publics** - source DASEN (contre 10 106 collégiens en septembre 2017)

Collège de Lure : 838 élèves soit le plus gros effectif du département (contre 825 élèves en septembre 2017)

- **Dotations de fonctionnement 2018 : 2 182 880 € répartis entre les 24 collèges publics**

Collège de Lure : 154 535 €

- **ATTEE : 221 agents départementaux répartis dans les 24 collèges publics**

Collège de Lure : 13 titulaires, 1 contractuel, 2 remplaçants de titulaires

- **Schéma « Collèges 2021 » : 4 grands chantiers sur l'année scolaire 2018-2019**

- René Cassin à Noidans-lès-Vesoul > 2,35 M€ pour des agrandissements de locaux, des travaux d'isolation ou encore des réaménagements
- Jean Macé à Vesoul > 5,66 M€ pour la réhabilitation complète de l'établissement
- Jacques Brel à Vesoul > 4,8 M€ pour la réhabilitation complète de l'établissement
- Louis Pergaud à Villersexel > 0,55 M€ pour l'isolation thermique du bâtiment et la création d'un ascenseur

>> D'autres programmes de moindre importance sont en cours d'études pour une douzaine d'établissements sur 2018-2019

Collège de Lure : restructuration complète de l'établissement d'avril 2013 à décembre 2015 pour un montant de 6,3 M€

- **Plan numérique des collèges : près de 66 % des collégiens équipés en tablettes d'ici fin 2018**

- Au 1er septembre 2018 : 4 285 tablettes distribuées pour un montant de 2,17 M€ environ
- Prévisionnel décembre 2018 : distribution de 2 414 tablettes supplémentaires soit près de 6 700 tablettes en service d'ici fin 2018 réparties dans 14 collèges du Département (11 publics et 3 privés), soit près de 66 % des collégiens équipés

Collège de Lure : les 82 enseignants sont tous dotés ainsi que les futurs élèves des classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> (412). La dotation des 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> est prévue à la mi-novembre (date à confirmer avec l'établissement). A cette date, 100 % des élèves et enseignants auront une tablette, soit un peu plus de 900 unités pour un budget d'environ 460 000 €.



- **Equipement matériel et mobilier : 220 000€ répartis entre les 24 collèges publics**

Collège de Lure : 18 317 €

- **Agrilocal 70 : chiffre d'affaires en progression constante avec 160 222 € sur les 6 premiers mois de janvier à juillet 2018** (contre 183 051 € sur une année pleine de janvier à décembre 2017) // **des volumes de commande qui ont plus que doublé en 2 ans passant de 14 tonnes à presque 33 tonnes.**

Collège de Lure : 2<sup>ème</sup> collège le plus actif dans le programme Agrilocal 70 avec un CA 2018 de l'ordre de 16 000 € (collège de Rioz en tête avec un CA 2018 de l'ordre de 17 000 €)

- **Sections sportives : 30 250 € attribués à 35 sections** (pour 14 disciplines) sur 22 collèges (montant 2017)

Collège de Lure : 750 € pour la section Football et 750 € pour la section Basket

- **Projets d'actions éducatives (PAE) : 19 € par collégien et par an**

Collège de Lure : soit potentiellement 838 élèves x 19 € = 15 922 €

- **Participation à la pratique de l'EPS (utilisation des gymnases ou piscines) : 15 € par collégien et par an**

Collège de Lure : soit potentiellement 838 élèves x 15 € = 12 570 €

- **Pack jeunes** - aide à la licence sportive pour les élèves de 6<sup>ème</sup>

Année scolaire 2016-2017 : **204 bénéficiaires** pour une dépense globale de 8 948,00 €

Année scolaire 2017/2018 : **443 bénéficiaires** pour une dépense globale de 19 879,95 €

- **Bourses d'études** aux collégiens et lycéens

Cette aide concerne les collégiens et lycéens qui ne peuvent bénéficier de la bourse des collèges ou des lycées de l'Etat. Elle est attribuée sous critères sociaux.

Année scolaire 2016-2017 : **129 bénéficiaires** pour une dépense globale de 12 994 €

Année scolaire 2017-2018 : **139 bénéficiaires** pour une dépense globale de 14 645 €

- **Bourses de transport aux élèves internes du secondaire** attribuées sous critères sociaux aux collégiens et lycéens

Année scolaire 2016-2017 : **260 bénéficiaires** pour une dépense globale de 66 380 €

Année scolaire 2017-2018 : **208 bénéficiaires** pour une dépense globale de 53 362 €